

XLIX

GWERS GAIDIG AR GOAZ
(Complainte de Marguerite Le Goaz)

— I —

Mar peuz c'hoant de gavet trueé
Et dilun da Gastel nevé
Welfet kas devi ha leski
Brava groeg iouang zo en hi.

Welfet kas devi ha leski
Ar vaouez koanta zo en hi
Eur vinorez seiz vla gant hi (1)
An oll a zo truez ont hi

Ar vinorez man a lere :
Otro Senechal ma faeron
Losket ma mamm baour alessé
Ha me eñ en hi flas enon.

Ne ked arri c'hoaz ar c'his-zé
Ma varv an eil vit égile
Otro Senechal ma faeron
Reit d'am mamm baour remission.

Losket ma mamm baour alessé
Ha me rei d'ac'h ma oll danvé (*bis*)
Hag a zo tri hant skoed levé

Ma bugel kez mar am c'heret
D'ar ger bremazon a efet
P'é gwir a benn tri dé amañ
Ho mamm vo distro d'ar ger mañ.

Ar bugel paour a leveré
War hi c'hosté barz 'n hi gwelé :
Me garrié vé arri an dé
Arrifé ma mamm baour d'i mé.

— II —

Ma bugel paour ne ouelet ket
Med ho mamm baour a zo devet
Itron Varia Gwerc'hez, ma mamm
Kri è ma c'halon ma ne rann.

Maeronez kaez mar em c'heret
Eur roched d'ign a roféet
Seiz vla zo ma zâd n'euz chanchet
N'en euz chanchet hini ebet (2)

Ar bugel paour a leveré
Ti douar hi dât pa'n arrié
Ma zadic paour mar em c'heret
Ho tor dign e tihorfeet

Ma bugel kez et alessé
An awel a dro a gosté.
Trei an aol tu ma karo
Me a garrié bea maro.

Ma bugel kaez, dign o leret
Perag karfac'h bea marwet ?
Balamour d'am mamm a zo devet
C'houi ma zad gant al laour gleuved (3)

An ti douar voe dihoret
Roched hi zad e deuz chanchet
Bremañ et ar bugel d'he ganna.
Hi mamm de gât Santez Anna

Kri vije ar galon na ouelje
Tal ar stank an neb a vije
O weled ar c'hig hag ar goäd
O koueañ dru deuz hi daouarn.

Goudé ma e devoé kannet
D'an ti douar e retornêt
Roched gleb d'hi zad deuz gwisket
Ha gant Doué voent pardonet.

Pae roched gleb d'hi zad gwisket
Ho daou dustu a zo marwet
Doué da vo gand ho iné
Et int ho daou dirag Doué !

Cette complainte m'a été chantée par une mendiante nommée Jeanne-Yvonne Oulc'hen, veuve Manchec, de Kernevez, près de Pontrieux, en juillet 1891. Je n'ai pu obtenir d'elle de renseignements précis. Il s'agit, paraît-il, de la fille adultérine d'un seigneur du pays qui aurait fait condamner la mère, Marguerite Le Goaz, qui habitait près d'un manoir dit Châteauneuf, en Plouguiel, près de Tréguier, mais dont il ne reste aucune trace.

Le Sénéchal était peut-être le père ou du moins le parrain de l'orpheline. Le crime de la victime n'est pas relaté et cette complainte est sans doute incomplète comme beaucoup de compositions populaires de ce genre qui ne mentionnent que les faits les plus saillants en omettant les détails d'un fait censé connu dans le pays. Il faut rapprocher ce gwerz de celui que l'on trouve dans le premier volume des *Gwerziou Breiz-Izel* de M. Luzel et intitulé *Bugel al Laourec*. Il est plus explicite en ce qu'on y relate le crime ; mais la personne incriminée ne serait pas la même.

Suivant M. de la Villemarqué, la lèpre parut en Bretagne à la fin du 12^e siècle ; elle y prit une grande extension étant fort contagieuse. Il est probable qu'elle fut importée en France à la suite des Croisades, car elle est originaire des pays orientaux. L'auteur du *Barzaz Breiz* dit que les lépreux, désignés sous le nom de *kakous* ou *kakouzien*, furent le sujet de plusieurs chansons populaires et que toutes sont antérieures au 15^e siècle, époque où le fléau cessa de régner en Bretagne. Cette ancienneté de date ne doit pas s'appliquer à notre gwerz, bien qu'il doive remonter avant la Révolution à en juger par le titre de sénéchal. Nous croyons que les Bretons, même de nos jours, dont beaucoup exercent la profession de marin, ont pu réimporter cette maladie de certaines colonies où elle existe toujours ; ainsi des lettres récentes de nos missionnaires rapportent que la lèpre se trouve dans une forte proportion dans les îles de l'Océanie et que dans les Iles Sandwich, par exemple, on compte jusqu'à dix lépreux contre deux individus sains (4).

Air n° 50.

Andantino



Mar peuz c'hoant da ga-vet tru-e, et di-lun da gas-tell ne-



-ve, Well-fet kas de-vi ha les-ki bra-va groeg iaou-ank zo en-hi.

(1) *Eur vinorez*, mot à mot : « une mineure », a, dans ce dialecte, le sens d'une orpheline qui n'a plus de mère.

(2) On ne trouvait personne pour laver la chemise d'un lépreux.

(3) *Al laour glewed* : « la maladie de la lèpre » que l'on désigne aussi par *laourez* et *lorneiz* et, en Léon, par *lourez*, *lourentez*, de *lour*, « lépreux ». On trouve à Brest la rue du *Poullic al lor*, signifiant « le petit lavoir du lépreux ». On désignait aussi les lépreux sous le nom de *kakous*, pluriel *kakouzien*, qu'il faut rapprocher du grec *kakos*.

(4) Lettre de l'Evêque Gulstan Ropert, chef de mission des Iles Sandwich. « Lettres de la propagation de la Foi », janvier 1894 (texte breton). Il existe dans la ville de Tokio, un hôpital de lépreux tenu par le Père Vigroux ; cette maladie est si affreuse et si contagieuse que les Religieux seuls se dévouent pour soigner les malades, car elle passe pour incurable.